

Simplifier les transferts entre des contrats d'Investissements Manuvie

0:48 seconds

Saviez-vous que vous pouvez utiliser la signature électronique pour les transferts entrants et les transferts entre contrats contenant des fonds distincts et des comptes à intérêt garanti de Manuvie?

Vous pouvez effectuer un transfert entre contrats d'investissement Manuvie.

Vous pouvez aussi effectuer un transfert d'une autre institution financière à un contrat Manuvie nouveau ou existant au moyen de signatures électroniques.

Consacrez du temps aux choses qui comptent et non à la paperasse.

Ouvrez une session dans inforep.ca/OpérationsEnLigne, pour en savoir plus.

Des séances de formation en direct sont offertes.

Réservé aux conseillers.

Selon votre type de contrat, vous ne serez peut-être pas en mesure de faire parvenir des documents à Manuvie par l'intermédiaire de l'outil Opérations en ligne. Si vous faites partie d'une AGP ou êtes conseiller du Réseau des comptes nationaux et que vous ne pouvez pas utiliser cette fonctionnalité, communiquez avec votre service de soutien. Même si vous n'avez pas accès à l'envoi de documents électroniques, l'utilisation de l'outil Opérations en ligne demeure une pratique exemplaire pour vous assurer que les formulaires sont à jour et préremplis avec exactitude, et pour réduire le temps consacré à la saisie des renseignements sur le client et le contrat. Remplissez le formulaire de demande ou de dépôt dans l'outil Opérations en ligne afin d'avoir accès aux règles de vérification des exigences qui y sont intégrées, puis envoyez le chèque par la poste à un bureau de Manuvie.

© 2021 Manuvie. Tous droits réservés. Le présent matériel est la propriété de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) et il est utilisé sous licence restreinte. Il ne peut être copié, transmis ou utilisé sans l'autorisation écrite expresse de Manuvie. Manuvie ne peut être tenue responsable des dommages ou des pertes découlant de l'utilisation des renseignements qu'il contient. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.